

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 MARS 2019**

Délibération : **N° 2019-03- 20**
 OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**
 Nomenclature : **2019**
7.5.1

En exercice : 29 membres
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Absents : 2
Votants : 27
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le onze mars deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Catherine CADOU donne pouvoir à Florence CABRESIN, Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Catherine HENRY donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Thierry GICQUEL

Les membres absents : Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON

Rapporteur : Madame Florence CABRESIN

Par courrier du 22 janvier 2019, le Conseil départemental informait la collectivité de la publication à venir du montant global du produit des amendes de police au titre de l'année 2018.

Cette dotation destinée aux communes du département comptant moins de 10 000 habitants, a vocation à soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de circulation et de sécurité routière.

Entrent dans cette catégorie les projets suivants :

- Aménagement trottoir Rue des baleines:
Montant estimé des travaux : 44 740.80 € T.T.C.
- Aménagement trottoir Rue de Notre Dame
Montant estimé des travaux : 48 560.40 € T.T.C.
- Aménagement voie verte Rue de la Rinçais
Montant estimé des travaux : 90 014.40 € T.T.C.

Ces aménagements permettront de sécuriser la circulation des piétons le long de voies communales et départementales.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190311-2019-03-20-DE
 Date de télétransmission : 13/03/2019
 Date de réception préfecture : 13/03/2019

Vu la présentation faite en commission Ressources du 26 février 2019,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'APPROUVER ces aménagements de sécurité ;
- DE DECIDER d'engager ces opérations ;
- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 11 mars 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190311-2019-03-20-DE
Date de télétransmission : 13/03/2019
Date de réception préfecture : 13/03/2019